



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 577-27 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 577 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE H-85 POUR Y AUTORISER LES USAGES RÉSIDENTIELS DE TYPE MULTIFAMILIAL ISOLÉ EN MODE PROJET INTÉGRÉ

Assemblée publique de consultation

CONVOCAION DE TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 7 mars 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet du règlement suivant :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 577-27 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 577 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE H-85 POUR Y AUTORISER LES USAGES RÉSIDENTIELS DE TYPE MULTIFAMILIAL ISOLÉ EN MODE PROJET INTÉGRÉ

Le présent règlement vise à modifier les usages autorisés dans la zone H-85 et plus spécifiquement à autoriser les usages résidentiels multifamilial isolés de quatre logements et plus (maximum de 12 logements chacun) dans la zone H-85, le tout sous la forme de projet intégré.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 15 mars 2023 à compter de 18 h, à l'hôtel de ville sis au 66 rue Notre-Dame à L'Épiphanie. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville sis au 66, rue Notre-Dame à L'Épiphanie, les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et peut également être transmis par courriel en demandant au frobitaille@lepiphanie.ca ou au 450-588-5515.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 8 mars 2023.

La greffière,

Flavie Robitaille